

Règlements d'usage relatifs aux marques collectives ou de garantie

Publication du règlement d'usage de la demande d'enregistrement de marque N° 20 4 687 580

Annexe 2 Règlement de la marque de garantie

SOMMAIRE

- I - Marque
- II - Objet du règlement
- III - Usage de la marque
- IV - Responsabilité
- V - Surveillance de l'organisme certifié
- VI - Retrait du droit d'usage
- VII - Recours
- VIII - Abandon
- IX - Usage abusif
- X - Évolution de la réglementation
- XI - Confidentialité
- XII - Conditions financières
- XIII - Cession - Transmission
- XIV - Modification du règlement
- XV - Annexe - Marque de garantie pour les organismes certifiés Cap'Handéo Services & établissements
- Polyhandicap

I - MARQUE CAP'HANDÉO

La marque Cap'Handéo Services & établissements Polyhandicap est déposée à l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI) par Handéo Services, société par actions simplifiée au capital social de 85 300 €. Cette marque de garantie est constituée par la dénomination « Cap'Handéo Services & établissements Polyhandicap » dans l'ensemble figuratif reproduit en annexe 1.

II - OBJET DU REGLEMENT

Le Règlement détermine les conditions auxquelles est subordonné le droit d'usage de la marque de garantie Cap'Handéo Services & établissements Polyhandicap.

La marque « Cap'Handéo Services & établissements Polyhandicap » est une marque de garantie apposée par les personnes autorisées sur les services et établissements sociaux et médico-sociaux dans les conditions prévues par le règlement de certification, le référentiel privé et le contrat de certification ci-joint.

Il s'agit d'une certification de service telle que définie par les articles L115-27 et suivants du Code de la Consommation, mais non d'un label au sens des articles L115.22 et suivants du même code. Il s'agit d'une marque réservée aux services et établissements sociaux et médico-sociaux intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

La marque « Cap'Handéo Services & établissements Polyhandicap » est la propriété exclusive de Handéo Services.

III - USAGE DE LA MARQUE

La marque « Cap'Handéo Services & établissements Polyhandicap » est le signe distinctif qui, en cas de communication sur la certification, accompagne ou matérialise la conformité par rapport au référentiel de certification « Cap'Handéo Services & établissements Polyhandicap ».

L'usage de ladite marque par Handéo Services est strictement réservé aux organismes qui ont obtenu la certification de leurs services/établissements pour trois ans et sous réserve de respecter le référentiel « Cap'Handéo Services & établissements Polyhandicap ».

L'Organisme certifié bénéficiant d'une certification multisite, ne peut mettre en place une campagne de communication que sur les structures intégrées au périmètre de certification.

Cet usage n'est autorisé que dans les conditions fixées par le Règlement que les organismes certifiés s'engagent à respecter. Nul autre texte ne peut être invoqué pour remettre en cause ou abroger le présent règlement, sous réserve des dispositions de son article 11.

Le droit d'usage est consenti à titre non exclusif par Handéo Services dans le cadre de son activité de certification des services et établissements sociaux et médico-sociaux. En conséquence, Handéo Services reste libre de consentir à d'autres organismes le droit d'user de ladite marque.

L'Organisme certifié s'engage à ne faire état de la marque de garantie « Cap'Handéo Services & établissements Polyhandicap » que de manière loyale et de façon à ne pas tromper les tiers.

IV - RESPONSABILITE

L'autorisation d'utiliser la présente marque ne saurait en aucun cas exonérer, conformément à la Loi, la garantie de qualité à laquelle s'est engagé l'organisme certifié sur lequel est apposée ladite marque. L'Organisme reste seul responsable de la bonne qualité des prestations, services et accompagnements qu'il délivre.

Aucune indemnité, de quelque nature qu'elle soit, ne pourra être réclamée, ni remboursement des redevances versées si la marque devait être déclarée nulle ou en déchéance.

V - SURVEILLANCE DE L'ORGANISME CERTIFIE

Autocontrôle

L'Organisme certifié est tenu de respecter en permanence et pendant toute la durée du droit d'usage de la marque (3 ans), les exigences définies dans le présent règlement, dans le contrat de certification et ses annexes ainsi que dans le référentiel « Cap'Handéo Services & établissements Polyhandicap ».

En particulier, il est tenu de notifier par écrit à Handéo Services toute modification dans ses conditions de fonctionnement (évolution du service/établissement, etc. ...) ainsi que tout changement intervenant dans sa structure juridique (cession de fonds de commerce, apport partiel d'actif, etc. ...). Tout manquement à cette mise à jour des informations concernant l'organisme certifié pourra entraîner le retrait de la certification (*cf. Annexe 2 - paragraphe VI*).

Contrôle

Handéo Services effectue ou peut faire effectuer, pendant toute la durée du droit d'usage de la marque, tout contrôle qu'elle estime nécessaire, conformément aux méthodes et fréquences définies dans le référentiel « Cap'Handéo Services & établissements Polyhandicap ».

Ces contrôles portent notamment sur le respect du référentiel, du contrat de certification et ses annexes ainsi que du présent règlement. Ils portent aussi sur la documentation commerciale et la communication relative aux prestations, services, accompagnements faisant l'objet de la certification et sur la conformité de leur présentation au présent règlement de marque.

VI - RETRAIT DU DROIT D'USAGE

L'autorisation d'utiliser la marque « Cap'Handéo Services & établissements Polyhandicap » est acquise à l'Organisme certifié tant qu'il continue à satisfaire au Règlement, au contrat de certification et ses annexes ainsi qu'au référentiel de certification « Cap'Handéo Services & établissements Polyhandicap ».

L'Organisme bénéficiant d'une certification multisite, n'est autorisé à mettre en place une campagne de communication que pour les structures intégrées au périmètre de certification.

Cet usage n'est autorisé que dans les conditions fixées par le Règlement que les organismes certifiés s'engagent à respecter. Nul autre texte ne peut être invoqué pour remettre en cause ou abroger le présent règlement, sous réserve des dispositions de son article 11.

L'organisme certifié s'engage à ne faire état de la marque certification « Cap'Handéo Services & établissements » que de manière loyale et de façon à ne pas tromper des tiers.

L'usage de la marque étant un accessoire de la certification, le retrait définitif, l'abandon de la certification délivrée ainsi que la fin ou la résiliation des relations contractuelles entre les parties entraînent, de plein droit et sans qu'une décision de justice ne soit nécessaire, le retrait du droit d'usage de la marque « Cap'Handéo Services & établissements Polyhandicap ».

Le retrait du droit d'usage de la marque doit être notifié par lettre recommandée avec accusé réception au certifié.

Dans l'hypothèse où un retrait a été prononcé, l'Organisme certifié s'engage à :

- Cesser immédiatement de se prévaloir de sa qualité de certifié « Cap'Handéo Services & établissements Polyhandicap »,
- Supprimer toute mention ou référence à la marque de garantie « Cap'Handéo Services & établissements Polyhandicap » sur tous documents commerciaux, techniques, juridiques et autres.

Handéo Services utilisera tous moyens et voies de droit, notamment par référé, pour contraindre le service certifié faisant l'objet d'une mesure de retrait à la stricte exécution de ses obligations.

VII - RECOURS

Tout organisme certifié qui se voit notifier un retrait du droit d'usage de la marque dans les conditions précisées à l'article VI du Règlement peut adresser un recours motivé par courrier à l'attention du directeur général.

Le recours ne peut être présenté dans un délai supérieur à 8 jours après la notification de la décision de Handéo Services.

Les recours n'ont pas d'effet suspensif. Aucun recours ne peut être prétexte à un quelconque dédommagement du service certifié.

VIII - ABANDON

Tout organisme certifié peut abandonner totalement l'usage de la marque « Services & établissements Polyhandicap ». Il doit en informer par écrit Handéo Services et fournir les modifications sur la communication associée aux services concernés.

Sur la base de ces informations, Handéo Services notifie les conditions de cessation d'utilisation de la marque à l'organisme certifié.

IX - USAGE ABUSIF

Tout organisme certifié qui contrevient au bon usage de la marque de garantie « Cap'Handéo Services & établissements Polyhandicap » tel que défini dans le Règlement peut se voir retirer le droit d'usage.

Outre l'imitation de la marque, sont considérés comme usage abusif, le cas où il est fait référence à la marque « Cap'Handéo Services & établissements Polyhandicap » par des organismes non certifiées, par des organismes anciennement certifiés et exclus, pour des prestations, services, accompagnements

autres que ceux concernés par la certification. Handéo Services se réserve le droit d'intenter à quiconque utilise abusivement ladite marque, toutes actions judiciaires ou extra-judiciaires qu'elle jugera opportunes.

Un recours est ouvert à l'organisme certifié conformément à l'article VII du présent règlement.

X - EVOLUTION DE LA REGLEMENTATION

Handéo Services se soumet aux règlements, lois et normes en vigueur tant au plan national qu'europpéen. Elle établit donc ses documents en fonction de ceux-ci et suit leur évolution.

Toute modification dans le droit d'usage ou les conditions d'admission à ce droit découlant d'une telle évolution est donc d'application obligatoire par les organismes certifiés ou demandeurs.

Dans le cas d'évolution des règlements d'attribution du droit d'usage, les dispositions relatives au recours prévues à l'article VII ne sont pas applicables.

XI - CONFIDENTIALITE

L'Organisme certifié s'engage à respecter la confidentialité des documents fournis par Handéo Services, à l'exception du règlement d'usage et de ses annexes. Il s'engage à diffuser lesdits documents de façon contrôlée au sein de sa structure. Ils ne pourront être diffusés ou cédés à des tiers.

XII - CONDITIONS FINANCIERES

L'autorisation du droit d'usage de la marque est conditionnée par le versement d'un droit annuel dont le montant est fixé dans le contrat de certification. Ce montant est défini et peut être révisé annuellement par Handéo Services. Il doit être réglé au comptant dès réception de la demande de règlement.

XIII - CESSION - TRANSMISSION

La marque de garantie « Cap'Handéo Services & établissements Polyhandicap » n'est pas cessible, ne peut faire l'objet ni de gage ni de mesure d'exécution forcée. Elle ne peut être transmise qu'en cas de dissolution à une autre personne morale sous réserve de l'accord préalable et écrit de Handéo Services.

XIV - MODIFICATION DU REGLEMENT

Les modifications au Règlement seront notifiées à l'Institut National de la Propriété Industrielle.

XV - ANNEXE

L'annexe ci-après fait partie intégrante du Règlement.

Annexe

Marque de garantie pour les organismes certifiés :
« Cap'Handéo Services & Etablissements Polyhandicap »



N° National : 20 4 687 578**Dépôt du :** 1^{er} OCTOBRE 2020**à :** 92 INPI - DÉPÔT ÉLECTRONIQUE

Madame Fatoumata Sebert, 22 rue du petit clos de gouchot, 45140 ormes.

Mandataire ou destinataire de la correspondance :

Madame Fatoumata Sebert, 22 rue du petit clos de gouchot, 45140 ormes.

**Marque déposée en couleurs.****Marque figurative.**

Classe N° 3 : Lessives ; préparations pour polir ; préparations pour dégraisser ; préparations pour abraser ; savons ; parfums ; huiles essentielles ; cosmétiques ; lotions pour les cheveux ; dentifrices ; dépilatoires ; produits de démaquillage ; rouge à lèvres ; masques de beauté ; produits de rasage ; produits pour la conservation du cuir (cirages) ; crèmes pour le cuir.

Classes de produits ou services : 3.**N° National : 20 4 687 579****Dépôt du :** 1^{er} OCTOBRE 2020**à :** 92 INPI - DÉPÔT ÉLECTRONIQUE

Monsieur CONSTANTIN NICOLAS, VYVY, 25 rue du hameau, VYVY, 75016 paris.

Mandataire ou destinataire de la correspondance :

Monsieur constantin nicolas, VYVY, 25 RUE DU HAMEAU, VYVY, 75016 paris.

vyvy

Marque verbale.

Classe N° 12 : Véhicules ; appareils de locomotion terrestres ; véhicules électriques ; caravanes ; vélomoteurs ; cycles ;

Classe N° 35 : Publicité ; gestion des affaires commerciales ; administration commerciale ; diffusion de matériel publicitaire (tracts, prospectus, imprimés, échantillons) ; présentation de produits sur tout moyen de communication pour la vente au détail ; conseils en organisation et direction des affaires ; publicité en ligne sur un réseau informatique ; location de temps publicitaire sur tout moyen de communication ; location d'espaces publicitaires ; diffusion d'annonces publicitaires ; services d'intermédiation commerciale (conciergerie) ;

Classe N° 39 : Transport ; organisation de voyages ; informations en matière de transport ; services de logistique en matière de transport ; distribution (livraison de produits) ; service d'expédition de fret ; remorquage ; location de garages ; location de places de garages pour le stationnement ; location de véhicules ; transport en taxi ; réservation de places de voyage ;

Classe N° 43 : Services de restauration (alimentation) ; hébergement temporaire ; services de bars ; services de traiteurs ; services hôteliers ; réservation de logements temporaires ; mise à disposition de terrains de camping.

Classes de produits ou services : 12, 35, 39, 43.**N° National : 20 4 687 580****Dépôt du :** 1^{er} OCTOBRE 2020**à :** 92 INPI - DÉPÔT ÉLECTRONIQUE

Handeo Services, SAS, 14 rue de la Tombe Issoire, 75014 PARIS.
N° SIREN : 853 093 425.

Mandataire ou destinataire de la correspondance :

Madame Henitsoa Raobelinoro, 14 RUE DE LA TOMBE ISSOIRE, 14 RUE DE LA TOMBE ISSOIRE, 75014 Paris.

**Marque déposée en couleurs.****Marque figurative.**

Classe N° 35 : Publicité ; audits d'entreprises (analyses commerciales).

Classes de produits ou services : 35.**Marque de garantie****N° National : 20 4 687 581****Dépôt du :** 1^{er} OCTOBRE 2020**à :** 92 INPI - DÉPÔT ÉLECTRONIQUE

Madame Fatoumata Diakite, Agissant pour le compte de "We Ynspire", Société en cours de formation, 72 Rue du Faubourg Saint Honoré, 75008 Paris.

Mandataire ou destinataire de la correspondance :

We Ynspire, Madame Fatoumata Diakite, 72 Rue du Faubourg Saint Honoré, 75008 Paris.

We Ynspire

Marque verbale.

Classe N° 35 : gestion des affaires commerciales ; services d'intermédiation commerciale (conciergerie) ; présentation de produits sur tout moyen de communication pour la vente au détail.

Classes de produits ou services : 35.**N° National : 20 4 687 582****Dépôt du :** 1^{er} OCTOBRE 2020**à :** 92 INPI - DÉPÔT ÉLECTRONIQUE

Madame BEATRICE ROUX, 23 A RUE DU PETIT PUIITS, 85800 LE FENOUILLE.

Mandataire ou destinataire de la correspondance :

L, Madame BEATRICE ROUX, 23 A RUE DU PETIT PUIITS, 85800 LE FENOUILLE.

N° National : 20 4 687 580



PARTIE I

N° National : 20 4 687 589



PARTIE I

N° National : 20 4 687 582



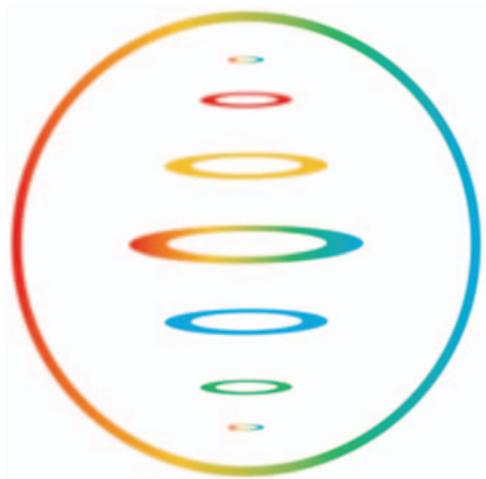
PARTIE I

N° National : 20 4 687 591



PARTIE I

N° National : 20 4 687 587



PARTIE I

N° National : 20 4 687 592



PARTIE I

N° National ou N° d'enregistrement de la marque	N° d'inscription	N° National ou N° d'enregistrement de la marque	N° d'inscription	N° National ou N° d'enregistrement de la marque	N° d'inscription
21 4 727 306	831 470	Renonciation totale (RT)		21 4 757 498	831 663
21 4 727 313	831 471			21 4 759 631	831 587
21 4 727 386	831 477	1 263 095	831 024	21 4 759 653	831 262
21 4 729 610	831 497	1 326 600	831 025	21 4 760 021	831 614
21 4 729 739	831 211	1 448 418	831 026	21 4 761 383	831 431
21 4 729 752	831 212	92 414 996	831 023	21 4 762 285	831 635
21 4 732 168	831 509	07 3 542 255	831 378	21 4 762 578	831 294
21 4 732 408	831 059	18 4 474 400	831 645	21 4 762 988	831 590
21 4 736 131	831 462	18 4 494 222	831 691	21 4 763 952	831 416
21 4 737 800	831 463	19 4 542 829	831 665	21 4 764 456	831 430
21 4 740 577	831 338	19 4 548 962	831 601	21 4 765 611	831 617
21 4 740 597	831 358	20 4 633 593	831 438	21 4 765 679	831 261
21 4 742 048	831 456	20 4 659 931	831 404	21 4 767 034	831 222
21 4 751 658	831 060	20 4 670 477	831 197	21 4 767 034	831 330
21 4 751 838	831 062	20 4 670 479	831 196	21 4 767 533	831 423
21 4 756 953	831 220	20 4 671 864	831 310	21 4 769 054	831 218
21 4 758 914	831 481	20 4 684 108	831 692	21 4 771 157	831 111
21 4 758 941	831 564	20 4 693 134	831 258	21 4 771 665	831 474
21 4 758 942	831 565	Résiliation de mandat (RM)		21 4 771 861	831 424
21 4 763 302	831 390			21 4 772 116	831 461
21 4 764 725	831 063	02 3 191 811	831 038	21 4 772 639	831 591
21 4 764 758	831 064	05 3 334 249	831 038	21 4 772 643	831 615
21 4 764 815	831 065	11 3 809 112	831 038	21 4 773 366	831 112
Renonciation partielle (RP)		Retrait partiel (EP)		21 4 773 667	831 280
1 281 498	831 091	20 4 677 223	831 296	21 4 773 957	831 473
1 656 002	831 184	20 4 704 930	831 454	21 4 774 804	831 332
04 3 276 613	831 181	20 4 710 059	831 648	21 4 775 673	831 113
07 3 516 305	831 189	20 4 713 026	831 577	21 4 777 493	831 616
07 3 516 310	831 185	20 4 713 045	831 578	21 4 777 945	831 479
12 3 907 111	831 286	21 4 726 891	831 366	21 4 779 015	831 484
17 4 331 888	831 434	21 4 737 627	831 588	21 4 784 317	831 282
19 4 521 354	831 074	21 4 737 640	831 214	21 4 788 364	831 425
19 4 592 030	831 421	21 4 739 714	831 331	21 4 788 364	831 429
20 4 635 014	831 033	21 4 741 313	831 279	Retrait total (ET)	
20 4 659 514	831 440	21 4 742 542	831 589	20 4 687 580	831 597
20 4 665 763	831 432	21 4 745 368	831 664	20 4 688 620	831 183
20 4 668 842	831 625	21 4 745 748	831 339	21 4 720 285	831 051
20 4 686 325	831 426	21 4 746 462	831 336	21 4 732 819	831 662
20 4 687 853	831 028	21 4 746 754	831 613	21 4 737 893	831 267
21 4 718 050	831 178	21 4 751 353	831 459	21 4 739 824	831 048
21 4 722 123	831 592	21 4 755 716	831 413	21 4 740 017	831 384
21 4 734 427	831 252	21 4 756 862	831 246	21 4 741 219	831 503

RENONCIATION PARTIELLE

MARQUE : ZAD CBD

N° 21 4 722 123 Déposée le 16 JANVIER 2021

Nom du titulaire : LA BROUSSE
SARL**Adresse :** 49 rue basse
14000 CAEN
France

N° SIREN : 850 373 465

Inscription n° 831 592 du 25 AOÛT 2021

Produits et/ou services et classes qui font l'objet du retrait ou de la renonciation : Sucre ; pâtisseries ; confiserie ; miel ; biscuits ; gâteaux ; sucreries ; chocolat.

affaires ; organisation d'expositions à buts culturels ou éducatifs ; réservation de places de spectacles ; services de jeu proposés en ligne à partir d'un réseau informatique ; services de jeux d'argent ; publication électronique de livres et de périodiques en ligne.

RETRAIT TOTAL (ET)

RETRAIT TOTAL

MARQUE : LA QUALITE DE L'ACCOMPAGNEMENT cap' handéo
CERTIFICATION Services et Etablissements PolyhandicapN° 20 4 687 580 Déposée le 1^{er} OCTOBRE 2020**Nom du titulaire :** Handeo Services
SAS**Adresse :** 14 rue de la Tombe Issoire
75014 PARIS
FRANCE

N° SIREN : 853 093 425

Inscription n° 831 597 du 25 AOÛT 2021

RENONCIATION PARTIELLE

MARQUE : AKADEM

N° 21 4 734 427 Déposée le 18 FÉVRIER 2021

Nom du titulaire : Fonds Social Juif Unifié
Association déclarée**Adresse :** 39 rue Broca
75005 PARIS
FRANCE

N° SIREN : 775 672 207

Inscription n° 831 252 du 23 AOÛT 2021

Produits et/ou services et classes auxquels s'appliquera la marque après le retrait ou la renonciation : Classe 35 : Publicité ; diffusion de matériel publicitaire (tracts, prospectus, imprimés, échantillons) ; services d'abonnement à des journaux (pour des tiers) ; services d'abonnement à des services de télécommunications pour des tiers ; services de photocopie ; organisation d'expositions à buts commerciaux ou de publicité ; publicité en ligne sur un réseau informatique ; location de temps publicitaire sur tout moyen de communication ; publication de textes publicitaires ; location d'espaces publicitaires ; diffusion d'annonces publicitaires ; conseils en communication (publicité) ; relations publiques ; conseils en communication (relations publiques) ; Classe 38 : Télécommunications ; mise à disposition d'informations en matière de télécommunications ; communications par terminaux d'ordinateurs ; communications par réseaux de fibres optiques ; communications radiophoniques ; communications téléphoniques ; radiotéléphonie mobile ; fourniture d'accès utilisateur à des réseaux informatiques mondiaux ; mise à disposition de forums en ligne ; fourniture d'accès à des bases de données ; services d'affichage électronique (télécommunications) ; raccordement par télécommunications à un réseau informatique mondial ; agences de presse ; agences d'informations (nouvelles) ; location d'appareils de télécommunication ; radiodiffusion ; télédiffusion ; services de téléconférences ; services de visioconférence ; services de messagerie électronique ; location de temps d'accès à des réseaux informatiques mondiaux ; Classe 41 : Éducation, à l'exclusion des services d'éducation dans les domaines des conseils en technologies, de l'ingénierie et des conseils en affaires ; formation, à l'exclusion des services de formation dans les domaines des conseils en technologies, de l'ingénierie et des conseils en affaires ; divertissement ; activités sportives et culturelles ; mise à disposition d'informations en matière de divertissement ; mise à disposition d'informations en matière d'éducation ; recyclage professionnel ; mise à disposition d'installations de loisirs ; publication de livres ; prêt de livres ; mise à disposition de films, non téléchargeables, par le biais de services de vidéo à la demande ; production de films cinématographiques ; location de décors de spectacles ; services de photographie ; organisation de concours (éducation ou divertissement) ; organisation et conduite de colloques, à l'exclusion de colloques dans les domaines des conseils en technologies, de l'ingénierie et des conseils en affaires ; organisation et conduite de conférences, à l'exclusion de conférences dans les domaines des conseils en technologies, de l'ingénierie et des conseils en affaires ; organisation et conduite de congrès, à l'exclusion de congrès dans les domaines des conseils en technologies, de l'ingénierie et des conseils en

RETRAIT TOTAL

MARQUE : Red Astaire

N° 20 4 688 620 Déposée le 5 OCTOBRE 2020

Nom du titulaire : Monsieur Dupin-moreels Dorian**Adresse :** 25 Du docteur thomas
51100 REIMS
FRANCE

Inscription n° 831 183 du 23 AOÛT 2021

RETRAIT TOTAL

MARQUE : L'AUTHENTIQUE

N° 21 4 720 285 Déposée le 12 JANVIER 2021

Nom du titulaire : VIVADOUR
S.C.A.**Adresse :** RUE DE LA MENOUE
32400 RISCLE
FRANCE

N° SIREN : 381 996 214

Inscription n° 831 051 du 20 AOÛT 2021

RETRAIT TOTAL

MARQUE : Vertubio

N° 21 4 732 819 Déposée le 15 FÉVRIER 2021

Nom du titulaire : AROIX GESTION
SAS**Adresse :** 7 RUE DORY
95750 CHARS
FRANCE

Inscription n° 831 662 du 26 AOÛT 2021